



## Le Marais de Contres (Cher)

11 juin 2022

Sortie botanique du samedi 11 juin 2022 dans les prairies humides de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Contres dans le Cher, organisée et animée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire (Cen CVL).

Animateurs : Rémi Dupré & Sarah Ciré (CBNBP), Anne Villemey & Marine Durieux (Cen CVL)

Le marais de Contres représente le plus grand marais calcaire du Centre-Val de Loire avec une superficie d'environ 1000 hectares, principalement communales. Il occupe une dépression très peu marquée, dans les calcaires lacustres du Berry, drainée par le ruisseau du Marais. Par une chaude après-midi ensoleillée, nous avons parcouru de superbes prairies humides gérées en fauche tardive par l'exploitant avec une convention d'usage avec le Cen Centre-Val de Loire. Avec la sécheresse précoce, la couverture herbacée n'avait pas son développement optimal et certaines plantes commençaient déjà à souffrir du manque d'eau. Néanmoins, nous avons pu observer de nombreuses espèces menacées dont le joyau du site, l'Orchis des marais, une orchidée relativement abondante ici mais très rare et avec de faibles effectifs ailleurs en région. D'autres orchidées étaient présentes comme l'Epipactis des marais, observé en dé-

but de floraison, ou l'Orchis incarnat, déjà en fruits. Des tapis d'une toute petite fougère atypique sont détectés sous les graminées, il s'agit de l'Ophioglosse commun ou Langue-de-serpent, dont la feuille ovale unique est surmontée de l'épi sporifère. Nous avons eu aussi la chance de trouver un pied d'un cirse original, issu de l'hybridation naturelle entre le Cirse des anglais et le Cirse des marais, croissant au milieu de ses parents.

Cette journée fut aussi l'occasion d'effectuer des inventaires exhaustifs sur la flore et la faune du site. Notre groupe a ainsi observé 108 espèces de plantes. Les entomologistes ont notamment récolté 111 espèces de coléoptères et les ornithologues ont contacté 36 espèces d'oiseaux.

18 participants





Espèces remarquables :

1—L'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*), protégé et menacé en région – CBNBP/MNHN Sarah CIRÉ

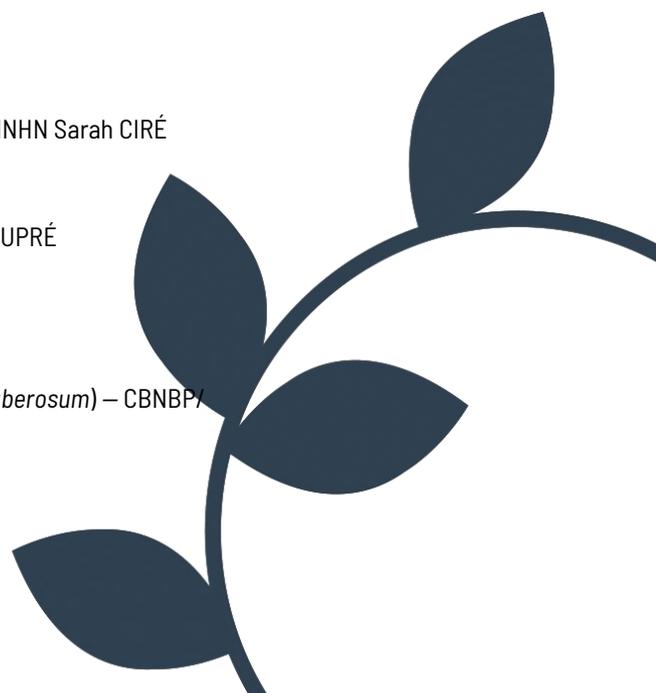
2—La Laïche distante (*Carex distans*), menacée en région – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

3—La laïche écailleuse (*Carex lepidocarpa*), menacée en région – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

4—Le Cirse anglais (*Cirsium dissectum*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

5—Le Cirse bulbeux (*Cirsium tuberosum*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

6—Le Cirse semi-décurrent (*Cirsium x-semidecurrans* ; hybride entre *C. palustre* et *C. tuberosum*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ





Espèces remarquables :

- 1—Le Marisque (*Cladium mariscus*), protégé régional –CBNBP/MNHN Jordane CORDIER
- 2—L'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), protégé et menacé en région – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ
- 3—L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*), protégé et menacé en région – CBNBP/MNHN Sarah CIRÉ
- 4—La prêle de Moore (*Equisetum x-moorei* ; hybride entre *E. hyemale* et *E. ramosissimum*) – Rémi DUPRÉ
- 5—La Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), protégée et menacée en région – CBNBP/MNHN Jordane CORDIER
- 6—L'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ





Espèces remarquables :

Le Jonc subnoduleux (*Juncus subnodulosus*) – CBNBP/MNHN Jordane CORDIER

L'Œnanthe de Lachenal (*Oenanthe lachenalii*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

L'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), protégé et menacé en région – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

Le Potamogeton coloré (*Potamogeton coloratus*), menacé en région – CBNBP/MNHN Florient DESMOLINS

La Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), protégée en région – CBNBP/MNHN Nicolas ROBOÛAM

La Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), protégée en région – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ





Espèces remarquables :

1—Le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), protégé et menacé en région – CBNBP MNHN Rémi DUPRÉ

2—Le Peucedan des marais (*Thyselinum palustre*) – CBNBP/MNHN Rémi DUPRÉ

Photos de la sortie : MNHN/CBNBP Sarah CIRÉ

